

## Enquête participative recherche de colonies de chauves-souris sur la Métropole d'Orléans

Dans le cadre des Inventaires de la biodiversité communale menés sur les communes de la Métropole Orléanaise, l'association Loiret Nature Environnement lance une enquête afin de recenser les colonies de chauves-souris. Les colonies signalées pourront faire l'objet d'un inventaire détaillé.

Communes concernées : Saint-Jean-de-la-Ruelle et Ormes



*Vous pouvez aussi cliquer ou flasher ce QRcode et remplir le formulaire en ligne*

Nom :

Prénom :

Adresse :

N°Tel :

Courriel :

Observez-vous des chauves-souris chez vous ?

Oui  Non

Si oui, elles sont :

Accrochées/Posées  En vol

Pensez-vous avoir des colonies de chauves-souris chez vous (plus de 10 individus) ?

Oui  Non

Si oui, à quelle période ?

Printemps  Été  Automne  Hiver

Lieu d'observation ?

Cave  Grenier, Comble  Arbre creux  Derrière les volets  
 Rebord de toit  Jardin  Autre

Si autre, préciser :

Nombre estimé d'individus de la colonie ?

Autorisez-vous le passage de notre chargé d'études chez vous ?

Oui  Non

Remarque :

A transmettre :

- en ligne en cliquant ou flashant le QRcode ci-dessus
- par courriel : [kbillard@lne45.org](mailto:kbillard@lne45.org)
- par courrier à la **Maison de la Nature et de L'Environnement** - 64 route d'Olivet 45100 Orléans

**Vous pouvez aussi nous contacter au 02 38 56 69 84**

## Les Chauves-souris

Les chauves-souris (ordre des chiroptères ; du grec cheiros = main et pteros = aile) sont les seuls mammifères capables d'un vol actif.

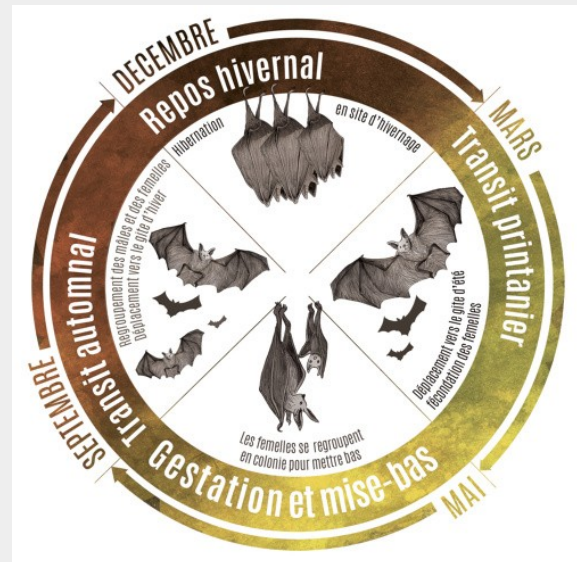
À l'heure actuelle, nous comptons 24 espèces de chauves-souris dans le Loiret, sur 34 en France. Elles sont strictement insectivores et participent à la régulation de certaines populations d'insectes comme les moustiques et certains ravageurs.

Toutes les espèces sont protégées en France depuis 1976, il est interdit de les tuer ou de les perturber intentionnellement.

Cette réglementation est due à l'état de conservation précaire de certaines espèces, et doit nous inciter à chercher une cohabitation durable avec elles, afin de les préserver.

Les chauves-souris ont aussi la particularité d'avoir un cycle annuel complexe, composé d'un repos hivernal de plusieurs mois, suivi de périodes de transit, de mise-bas et d'élevage des jeunes (schéma ci-contre).

Cette complexité rend leur préservation difficile, sans une très bonne connaissance des milieux utilisés (gîtes, colonies, territoires de chasse, ...).



©www.pnr-scarpe-escout.fr

## L'habitat des chauves-souris

Tous calmes et obscurs, les gîtes occupés dans les bâtiments varient au cours des saisons :

**en hiver** : caves et fissures fournissent l'humidité et la température adaptées à l'hibernation

**en été** : combles, greniers, volets et interstices dans la maçonnerie ou la charpente fournissent des abris chauds et obscurs indispensables à l'installation de « nurseries » ou d'animaux solitaires.

Chaque espèce a ses exigences propres : espaces réduits ou vastes, températures douces ou plus élevées, accès larges ou plus réduits... Cette grande variabilité a pour conséquence une grande diversité d'espaces fréquentés dans un bâtiment :

